

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

Société Advanced e-Technologies « AeTECH »

03 Rue des Métiers, Charguia II, Z.I Ariana Aéroport 2035 Tunis Carthage

La société AeTECH publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 18 juin 2021. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes: Mr Noureddine Ben Arbia (Horwath ACF).

BILAN
AeTECH
Arrêté au 31 décembre 2020
(exprimé en Dinars Tunisien)

Actifs	Notes	31-déc	
		2020	2019
<u>Actifs Non courants</u>			
Actifs Immobilisés			
<i>Immobilisations incorporelles</i>		453 398	453 398
<i>Amt : Immobilisations incorporelles</i>		(432 299)	(410 076)
	1	21 098	43 322
<i>Immobilisations corporelles</i>		2 075 962	2 115 272
<i>Amt : Immobilisations corporelles</i>		(1 861 211)	(1 823 449)
	1	214 751	291 823
<i>Immobilisations financières</i>		267 466	252 846
<i>Prov : Immobilisations financières</i>		(237 038)	(237 038)
	2	30 428	15 808
Total des actifs immobilisés		266 277	350 952
<i>Autres actifs non courants</i>	3	1 702	6 316
Total des actifs non courants		267 980	357 268
<u>Actifs courants</u>			
<i>Stocks</i>		1 151 049	1 113 015
<i>Prov : Stocks</i>		(598 860)	(594 352)
	4	552 190	518 663
<i>Clients et comptes rattachés</i>		4 199 119	4 519 330
<i>Prov : Clients et comptes rattachés</i>		(1 710 510)	(1 695 599)
	5	2 488 610	2 823 731
<i>Autres actifs courants</i>		1 387 632	1 060 777
<i>Prov : Autres actifs courants</i>		(93 132)	(81 383)
	6	1 294 500	979 395
<i>Placements et autres actifs financiers</i>		0	0
<i>Liquidités et équivalents de liquidités</i>	7	8 763	3 058
Total des actifs courants		4 344 063	4 324 846
Total des actifs		4 612 042	4 682 115

BILAN
AeTECH
Arrêté au 31 décembre 2020
(exprimé en Dinars Tunisien)

Capitaux propres et Passifs	Notes	31-déc	
		2020	2019
<u>Capitaux propres</u>			
Capital social		2 223 334	2 223 334
Réserve légale		164 000	164 000
Prime d'émission		2 916 670	2 916 670
Résultats reportés		(10 389 811)	(10 163 530)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		(5 085 807)	(4 859 526)
Résultat de l'exercice		290 537	(226 281)
Total des capitaux propres	8	(4 795 270)	(5 085 807)
<u>Passifs</u>			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	9	386 605	508 677
Autres passifs non courants	10	468 640	771 705
Total des passifs non courants		855 245	1 280 382
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	11	3 434 463	4 303 436
Autres passifs courants	12	3 399 874	2 390 770
Concours bancaires et autres passifs financiers	7	1 717 730	1 793 333
Total des passifs courants		8 552 067	8 487 539
Total des passifs		9 407 312	9 767 921
Total des capitaux propres et des passifs		4 612 042	4 682 115

ETAT DE RESULTAT
AeTECH
Période du 1er janvier au 31 décembre 2020
(exprimé en Dinars Tunisien)

		Du 1er janvier	Au 31 décembre
	Notes	2020	2019
Produits d'exploitation			
Produits d'exploitation	13	6 172 373	7 133 958
Autres produits d'exploitation	14	13 825	40 846
Total des produits d'exploitation		6 186 198	7 174 804
Charges d'exploitation			
Achats consommés	15	4 250 483	4 527 513
Charges de personnel	16	1 314 640	1 418 368
Dotations aux amortissements et aux provisions	17	174 695	415 260
Autres charges d'exploitation	18	610 031	775 893
Total des charges d'exploitation		6 349 848	7 137 033
Résultat d'exploitation		(163 651)	37 770
Charges financières nettes	19	(317 786)	(315 727)
Produits des placements		0	0
Autres gains ordinaires	20	927 048	77 925
Autres pertes ordinaires	21	(141 970)	(11 173)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		303 641	(211 206)
Impôt sur les sociétés	22	(13 104)	(15 075)
Résultat des activités ordinaires après impôt		290 537	(226 281)
Eléments extraordinaires	22	0	0
Résultat net de l'exercice		290 537	(226 281)
Effets des modifications comptables (Net d'impôt)		0	0
Résultat net de l'exercice après modifications comptables		290 537	(226 281)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
AeTECH
Période du 1er janvier au 31 décembre 2020
(exprimé en Dinars Tunisien)

	Notes	2020	2019
Du 1er janvier			
Au 31 décembre			
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net après modifications comptables		290 537	(226 281)
Ajustements pour:			
Amortissements et provisions		160 870	374 414
Variation des:			
* Stocks		(38 034)	123 097
* Créances		320 211	2 060 280
* Autres actifs		(326 855)	205 047
* Fournisseurs et autres dettes		(196 080)	(2 618 933)
* Plus ou moins-value de cession		(9 400)	(8 000)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		201 248	(90 374)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Déc. affectés à l'acquisition d'immo. Corp. & incorp.		(25 794)	(53 228)
Enc. affectés à la cession d'immo. Corp. & incorp.		9 400	8 000
Déc. affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		(16 350)	(10 500)
Enc. provenant de la cession d'immobilisations financières		1 730	55 520
Charges à répartir		0	(5 107)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(31 014)	(5 316)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements provenant des emprunts		0	560 000
Décaissements provenant des emprunts		(143 299)	(305 291)
Variation des intérêts courus sur emprunts		(590)	(5 813)
Variation crédits de mobilisation		39 800	(9 000)
Variation des financements en devise		320 836	(78 297)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		216 748	161 599
Variation de trésorerie		386 982	65 909
Trésorerie au début de l'exercice		(1 561 803)	(1 627 712)
Trésorerie à la clôture de l'exercice		(1 174 821)	(1 561 803)

Schéma intermédiaire de gestion
AeTECH
Pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2020
(exprimé en Dinars Tunisien)

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	31/12/2020	31/12/2019		31/12/2020	31/12/2019		31/12/2020	31/12/2019
Revenus	6 172 373	7 133 958	Achats de marchandises consommés	4 250 483	4 527 513			
Autres produits d'exploitation	13 825	40 846						
Production	6 186 198	7 174 804	Achats consommés	4 250 483	4 527 513	Marge commerciale	1 935 714	2 647 291
Marge commerciale	1 935 714	2 647 291	Autres charges externes (Hors impôts & taxes)	550 855	693 845			
<u>Sous total</u>	1 935 714	2 647 291	<u>Sous total</u>	550 855	693 845	Valeur ajoutée brute	1 384 860	1 953 446
Valeur ajoutée brute	1 384 860	1 953 446	Impôts et taxes	59 176	82 048			
			Charge de personnel	1 314 640	1 418 368			
<u>Sous total</u>	1 384 860	1 953 446	<u>Sous total</u>	1 373 816	1 500 416	Excédent brut d'exploitation	11 044	453 030
Excédent brut d'exploitation	11 044	453 030	Charges financières	317 786	315 727			
Autres gains ordinaires	927 048	77 925	Dotation aux amortissements & aux provisions	174 695	415 260			
Produits financiers	0	0	Autres pertes ordinaires	141 970	11 173			
			Impôt sur les bénéfices	13 104	15 075			
<u>Sous total</u>	938 092	530 955	<u>Sous total</u>	647 555	757 236	Résultat des activités ordinaires	290 537	(226 281)
Résultat des activités ordinaires	290 537	(226 281)	Eléments extraordinaires	0	0			
						Résultat net de l'exercice	290 537	(226 281)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société Advanced e -Technologies, société anonyme résidente, a été constituée le 12 octobre 2001. Le capital initial de la société s'élève à 500.000 DT, divisés en 50.000 actions de 10 dinars chacune.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 juin 2003, le capital a été augmenté de 150.000 DT pour être porté à 650.000 DT et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 juin 2004, a décidé une augmentation de capital de 270.000 DT pour le porter à 920.000 DT et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 21 Mai 2007, a décidé une nouvelle augmentation du capital de 720.000 DT pour le porter de 920.000 DT à 1.640.000 DT et ce par les modalités suivantes :

- Un montant de 184.000 DT, par incorporation de la réserve extraordinaire de 100.000 DT et d'une partie de la réserve légale pour 84.000 DT et ce par création de 18.400 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 dinars chacune à attribuer gratuitement aux actionnaires proportionnellement à leur participation,
- Un montant de 536.000 DT, par apport en numéraire et la création de 53.600 actions nouvelles, de 10 dinars chacune, à souscrire et à libérer en totalité à la souscription par Monsieur Zoubeir Chaieb à hauteur de 36.000 DT, soit 3.600 actions, par les sociétés STB SICAR et STB Invest, respectivement pour 300.000 DT, soit 30.000 actions et 200.000 DT, soit 20.000 actions.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 05 Septembre 2012, a décidé de réduire la valeur nominale de l'action au montant de 1 dinar. Le capital social est devenu composé de 1.640.000 actions d'une valeur nominale de 1 dinars chacune.

La proposition du Conseil d'Administration du 27 Août 2012, approuvée par l'Assemblée Générale extraordinaire du 05 Septembre 2012, d'introduire les actions de la société au marché alternatif de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis a été concrétisée durant l'exercice 2013. En date du 05 février 2013, le Conseil du Marché Financier a accordé son visa au prospectus d'Offre à Prix Ferme et d'Admission au Marché alternatif de la cote de la Bourse des actions de la société.

L'introduction au marché alternatif de la cote de la bourse a été effectuée par la mise sur le marché de 583.334 nouvelles actions d'une valeur nominale de 1 dinars chacune, au prix d'introduction de 6 dinars. La clôture des souscriptions a été réalisée en date du 12 Mars 2013 et le démarrage des négociations des actions nouvelles a été réalisé en date du 05 avril 2013.

La société a pour objet la fourniture, l'installation, la maintenance, le développement et l'intégration des produits, logiciels dans le monde des technologies de la communication de l'Internet, de l'informatique et de bureautique, et d'une façon générale, toutes les opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et à tous les objets annexes et susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement. La société est également un distributeur des produits Ooredoo.

Il est à noter que la société a été créée à la suite de l'achat partiel de l'actif de l'activité EDD d'Alcatel Tunisie.

II. DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions de la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises, complétée par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

III. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

III.1. Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture si l'opération n'a pas été dénouée avant l'arrêt des états financiers. Les gains et pertes de change sont imputés aux résultats conformément aux dispositions de la norme comptable n° 15.

III.2. Immobilisations

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif sont immobilisés.

Les immobilisations sont enregistrées à leurs coûts d'entrée. Ils comprennent le prix d'achat et les charges y afférentes : les droits et taxes supportés et non récupérables, les frais de transit, de livraison, de manutention initiale, d'installation ainsi que les frais directs tels que les commissions et courtages.

La valeur récupérable de l'immobilisation est appréciée à la fin de chaque exercice. Lorsqu'elle est inférieure à la valeur nette comptable, elle donne lieu à :

- une réduction de valeur si la dépréciation est jugée irréversible ;
- une provision dans les autres cas.

Les immobilisations sont amorties à compter de leur mise en exploitation sur la base des taux suivants :

▪ Logiciels (linéaire)	33%
▪ Agencements & aménagements (linéaire)	10%
▪ Équipements de bureau (linéaire)	10-20%
▪ Matériel informatique	33,33%
▪ Matériel de transport	20%
▪ Frais préliminaires	33,33%

Certaines immobilisations dont la valeur est inférieure à D : 500 sont amorties au taux de 100%.

III.3. Emprunts

Le principal des emprunts non remboursés est présenté au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants : Concours bancaires et autres passifs financiers.

III.4. Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les investissements sont comptabilisés en hors TVA. Les TVA, collectées et récupérables, sont enregistrées dans les comptes appropriés de l'État et les collectivités publiques. En fin de période, le solde de ces comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

III.5. Principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2020 ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis en Tunisie. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière dont notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de prudence ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de réalisation des revenus.

IV. NOTES DU BILAN

Note 1 : Immobilisations Incorporelles et corporelles

Le tableau de variation des immobilisations entre le 01/01/2020 au 31/12/2020 se présente comme suit :

Rubrique	Valeurs brutes			Solde au 31/12/2020	Amortissements			Solde au 31/12/2020	VCN	
	31/12/2019	Acquisition	Cession		31/12/2019	Dotation	Cession		Au 31/12/2019	Au 31/12/2020
Licences & Logiciels	181 370	0	0	181 370	(168 914)	(5 557)	0	(174 471)	12 455	6 898
Site WEB	7 828	0	0	7 828	(7 828)	0	0	(7 828)	0	0
Fonds commercial	250 000	0	0	250 000	(233 333)	(16 667)	0	(250 000)	16 667	0
Immobilisations incorporelles en cours	14 200	0	0	14 200	0	0	0	0	14 200	14 200
Total des immobilisations incorporelles	453 398	0	0	453 398	(410 076)	(22 223)	0	(432 299)	43 322	21 098
Agencements, Aménagements et installations	160 730	1 925	0	162 655	(74 763)	(19 225)	0	(93 988)	85 967	68 667
Installation téléphonique	123 756	0	0	123 756	(101 272)	(1 617)	0	(102 889)	22 484	20 867
Matériel et outillage	97 566	613	0	98 179	(94 791)	(391)	0	(95 181)	2 776	2 998
Matériel de transport	989 720	8 261	(65 104)	932 877	(842 392)	(64 313)	65 104	(841 601)	147 328	91 276
Mobilier, Matériels de bureau	146 935	2 184	0	149 119	(137 810)	(7 672)	0	(145 482)	9 125	3 637
Matériel informatique	596 565	12 811	0	609 377	(572 422)	(9 649)	0	(582 071)	24 143	27 306
Total des immobilisations corporelles	2 115 272	25 794	(65 104)	2 075 962	(1 823 449)	(102 865)	65 104	(1 861 211)	291 823	214 751
Total des immobilisations	2 568 670	25 794	(65 104)	2 529 360	(2 233 525)	(125 089)	65 104	(2 293 511)	335 144	235 849

Note 2 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières totalisent à la clôture de l'exercice 2020 un montant net de D : 30 428 contre D : 15 808 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2020</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>Variation</i>
Titres de participation GLOBAL TELECOM NETWORKING	200 000	200 000	0
Dépôt et cautionnements	67 466	52 846	14 620
<u>Total immobilisations financières brutes</u>	<u>267 466</u>	<u>252 846</u>	<u>14 620</u>
Prov : Immobilisations financières	(237 038)	(237 038)	0
<u>Total Immobilisations financières</u>	<u>30 428</u>	<u>15 808</u>	<u>14 620</u>

Note 3 : Autres actifs non courants

Les Autres actifs non courants qui correspondent à des charges à répartir relatives aux frais d'homologation de produits totalisent à la clôture de l'exercice 2020 un montant net de D : 1 702 contre D : 6 316 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>Valeur brute 31/12/20</i>	<i>Charges à répartir ex 2020</i>	<i>Résorp° antérieures</i>	<i>Résorp° exercice 2020</i>	<i>VCN 31/12/20</i>	<i>VCN 31/12/19</i>
Charges à répartir	13 841	0	(7 525)	(4 614)	1 702	6 316
<u>Total Autres actifs non courants</u>	<u>13 841</u>	<u>0</u>	<u>(7 525)</u>	<u>(4 614)</u>	<u>1 702</u>	<u>6 316</u>

Note 4 : Stocks

Les stocks totalisent au 31 décembre 2020 D : 552 190 contre D : 518 663 à la fin de l'exercice 2019 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2020</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>Variation</i>
Stocks solution	1 033 971	1 011 864	22 107
Stocks distribution	117 079	101 151	15 928
<u>Total Stocks</u>	<u>1 151 049</u>	<u>1 113 015</u>	<u>38 034</u>
Provision des stocks	(598 860)	(594 352)	(4 507)
<u>Total Stocks</u>	<u>552 190</u>	<u>518 663</u>	<u>33 527</u>

Note 5 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés totalisent au 31 décembre 2020 D : 2 488 610 contre D : 2 823 731 à la fin de l'exercice 2019 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2020</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>Variation</i>
Clients ordinaires	1 800 182	2 195 141	(394 959)
Clients douteux	1 899 060	1 877 975	21 085
Clients factures à établir	499 877	446 214	53 663
Effets à recevoir	0	0	0
<u>Total clients bruts</u>	<u>4 199 119</u>	<u>4 519 330</u>	<u>(320 211)</u>
Prov : Clients douteux	(1 710 510)	(1 695 599)	(14 911)
<u>Total Clients et comptes rattachés</u>	<u>2 488 610</u>	<u>2 823 731</u>	<u>(335 122)</u>

Note 6 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants totalisent à la clôture de l'exercice 2020 un montant de D : 1 294 500 contre D : 979 395 à la fin de l'exercice précédent et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2020</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>Variation</i>
Personnel à l'actif	10 667	9 721	947
Fournisseurs débiteurs	87 691	73 592	14 099
Opérations sur achats/ventes de cartes	100	0	100
Etat, impôts et taxes à l'actif	759 851	627 037	132 814
Charges constatées d'avance	232 721	191 058	41 663
Débiteurs divers	296 602	159 370	137 232
<u>Total autres actifs courants bruts</u>	<u>1 387 632</u>	<u>1 060 777</u>	<u>326 855</u>
Provision des autres actifs courants	(93 132)	(81 383)	(11 749)
<u>Total Autres actifs courants</u>	<u>1 294 500</u>	<u>979 395</u>	<u>315 106</u>

Note 7 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2020 à D : 8 763 contre D : 3 058 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillant ainsi :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2020</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>Variation</i>
Banques (*)	160	0	160
Caisses	290	2 051	(1 761)
Chèques en caisse	18 778	18 778	0
Chèques à l'encaissement	0	1 007	(1 007)
Effets à l'encaissement	8 313	0	8 313
<u>Total des liquidités et équivalents bruts</u>	<u>27 540</u>	<u>21 835</u>	<u>5 705</u>
Provision pour dép liquidités et équivalents de liquidités	(18 778)	(18 778)	0
<u>Total Liquidités et équivalents de liquidités</u>	<u>8 763</u>	<u>3 058</u>	<u>5 705</u>

Note 7 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2020 à D : 1 717 730 contre D : 1 793 333 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillant ainsi :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2020</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>Variation</i>
Crédits de mobilisation	39 800	0	39 800
Échéances à moins d'un an sur emprunts	99 362	143 299	(43 937)
Échéances à moins d'un an sur crédit-bail	55 370	65 805	(10 436)
Intérêts courus sur emprunts	0	590	(590)
Financements en devise	320 836	0	320 836
Virements internes	24 678	18 071	6 607
Banques (*)	1 177 684	1 565 568	(387 884)
<u>Total Concours bancaires et autres passifs financiers</u>	<u>1 717 730</u>	<u>1 793 333</u>	<u>(75 603)</u>

(*) Banques :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2020</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>Variation</i>
Banque Attijari	(8 466)	(199 844)	191 378
Banque BNA	(928 506)	(761 406)	(167 100)
Banque AB	(94 260)	(18 322)	(75 938)
Banque BT	160	(31 340)	31 500
Banque STB	(118 191)	(526 546)	408 355
Banque UIB	(28 261)	(28 110)	(151)
<u>Total Banques</u>	<u>(1 177 524)</u>	<u>(1 565 568)</u>	<u>388 044</u>

Note 8 : Capitaux propres

Les capitaux propres présentent au 31 décembre 2020 un solde négatif de D : 4 795 270 contre un solde négatif de D : 5 085 807 au 31 décembre 2019 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2020</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>Variation</i>
Capital social	2 223 334	2 223 334	0
Réserve légale	164 000	164 000	0
Prime d'émission	2 916 670	2 916 670	0
Résultats reportés	(10 389 811)	(10 163 530)	(226 281)
<u>Résultat de l'exercice</u>	<u>290 537</u>	<u>(226 281)</u>	<u>516 818</u>
<u>Total Capitaux propres</u>	<u>(4 795 270)</u>	<u>(5 085 807)</u>	<u>290 537</u>

Le capital initial de la société s'élève à D : 500 000, divisés en 50 000 actions de 10 dinars chacune. Il a été libéré du quart à la souscription et le reliquat a été libéré au cours de l'exercice 2003.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 juin 2003, le capital a été augmenté de D : 150 000 pour être porté à D : 650 000 et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 24 juin 2004, a décidé d'augmenter le capital social de la société de D : 270 000 pour le porter à D : 920 000 et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 21 Mai 2007 a décidé une nouvelle augmentation du capital de D : 720 000 pour le porter de D : 920 000 à D : 1 640 000 et ce par les modalités suivantes :

- Un montant de D : 184 000, par incorporation de la réserve extraordinaire de D : 100 000 et d'une partie de la réserve légale pour D : 84 000 et ce par création de 18 400 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 dinars chacune à attribuer gratuitement aux actionnaires proportionnellement à leur participation.
- Un montant de D : 536 000, par apport en numéraire et la création de 53 600 actions nouvelles, de 10 dinars chacune, à souscrire et à libérer en totalité à la souscription par Monsieur Zoubeir Chaieb à hauteur de D : 36 000 dinars, soit 3 600 actions, par les sociétés STB SICAR et STB Invest, respectivement pour D : 300 000, soit 30 000 actions et D : 200 000, soit 20 000 actions.
- L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 3 Janvier 2013, a décidé une nouvelle augmentation du capital de D : 583 334 pour le porter de D : 1 640 000 à D : 2 223 334 et ce par l'émission de 583.334 nouvelles actions.

Note 9 : Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées présentent au 31 décembre 2020 un solde de D : 386 605 contre D : 508 677 au 31 décembre 2019 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2020</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>Variation</i>
Emprunts Amen Bank	372 206	471 568	(99 362)
Emprunts Leasing	14 399	37 109	(22 711)
<i>Total Emprunts et dettes assimilées</i>	<i>386 605</i>	<i>508 677</i>	<i>(122 072)</i>

Note 10 : Autres passifs non courants

Les autres passifs non courants présentent au 31 décembre 2020 un solde de D : 468 640 contre D : 771 705 au 31 décembre 2019 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2020</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>Variation</i>
Dettes échéancier fiscal à plus d'un an	424 405	594 765	(173 546)
Dettes échéancier CNSS à plus d'un an	44 235	176 939	(132 704)
<i>Total Autres passifs non courants</i>	<i>468 640</i>	<i>771 705</i>	<i>(306 250)</i>

Note 11 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés totalisent à la clôture de l'exercice 2020 D : 3 434 463 contre D : 4 303 436 à la fin de l'exercice précédent. Ils se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2020</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>Variation</i>
Fournisseurs d'exploitation	2 414 461	3 587 215	(1 172 754)
Fournisseurs d'immobilisations	7 709	0	7 709
Fournisseurs, effets à payer	885 892	765 000	120 892
Fournisseurs, factures & avoirs non parvenues	126 401	(48 778)	175 179
<i>Total Fournisseurs et comptes rattachés</i>	<i>3 434 463</i>	<i>4 303 436</i>	<i>(868 973)</i>

Note 12 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à la clôture de l'exercice 2020 D : 3 339 874 contre D : 2 390 770 à la clôture de l'exercice 2019. Ils se détaillent ainsi :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2020</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>Variation</i>
Personnel	303 263	277 876	25 387
CNSS et organismes sociaux	458 966	235 090	223 877
Dette échéancier CNSS à moins d'un an	209 891	143 763	66 128
Provision pour congés payés	126 666	129 022	(2 356)
Etat, impôts et taxes	402 929	178 383	224 546
Dette échéancier fiscal à moins d'un an	909 683	564 360	345 323
Obligations cautionnées	130 114	0	130 114
Charges à payer	322 691	382 567	(59 877)
Produits constatés d'avance	165 529	130 524	35 005
Créditeurs divers	23 516	2 558	20 959
Compte courant Eco Tech	290 434	290 434	0
Clients, créditeurs	56 192	56 192	0
<i>Total Autres passifs courants</i>	<i>3 399 874</i>	<i>2 390 770</i>	<i>1 009 104</i>

V. NOTES DE L'ETAT DE RESULTAT

Note 13 : Revenus

Les revenus totalisent D : 6 172 373 en 2020 contre D : 7 133 958 pour l'exercice 2019 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2020</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>Variation</i>
Ventes activité distribution	4 007 629	4 601 986	(594 357)
Ventes activité solution	2 164 744	2 531 972	(367 228)
<i>Total Produits d'exploitation</i>	<i>6 172 373</i>	<i>7 133 958</i>	<i>(961 585)</i>

Note 14 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation totalisent D : 13 825 en 2020 contre D : 40 846 pour l'exercice 2019 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2020</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>Variation</i>
Reprise sur provisions des créances	7 496	4 308	3 188
Reprise sur provisions des stocks	6 328	34 538	(28 210)
Reprise sur provisions des immobilisations financières	0	2 000	(2 000)
<i>Total Autres produits d'exploitation</i>	<i>13 825</i>	<i>40 846</i>	<i>(27 021)</i>

Note 15 : Achats consommés

Les achats consommés totalisent D : 4 250 483 en 2020 contre D : 4 527 513 pour l'exercice 2019 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2020</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>Variation</i>
Achats non stockés	26 059	26 118	(58)
Variations des stocks	(38 034)	123 097	(161 132)
Achats de marchandises	1 461 393	1 155 249	306 144
Commission activation de lignes	1 198 302	1 708 080	(509 778)
Commission de recharges	1 602 764	1 514 969	87 795
<i>Total Achats consommés</i>	<i>4 250 483</i>	<i>4 527 513</i>	<i>(277 029)</i>

Note 16 : Charges de personnel

Les charges de personnel totalisent D : 1 314 640 en 2020 contre D : 1 418 368 pour l'exercice 2019 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2020</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>Variation</i>
Traitements et salaires	1 126 060	1 183 151	(57 091)
Charges sociales	186 667	200 717	(14 050)
Charges assurance groupe	0	5 914	(5 914)
Autres charges de personnel	0	3 973	(3 973)
Congés payés	1 913	24 614	(22 701)
<i>Total Charges de personnel</i>	<i>1 314 640</i>	<i>1 418 368</i>	<i>(103 728)</i>

Note 17 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions totalisent D : 174 695 en 2020 contre D : 415 260 pour l'exercice 2019 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2020</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>Variation</i>
Dotations aux amortissements des immobilisations incorp	22 223	34 988	(12 764)
Dotations aux amortissements des immobilisations corp	102 865	177 820	(74 954)
Dotations aux provisions des stocks	4 662	44 661	(40 000)
Dotations aux résorptions des charges à répartir	4 614	12 306	(7 692)
Dotations aux provisions des immobilisations financières	0	32 412	(32 412)
Dotations aux provisions des éléments financiers	11 749	25 388	(13 639)
Dotations aux provisions des créances	28 582	87 685	(59 104)
<i>Total Dotations aux amortissements et aux provisions</i>	<i>174 695</i>	<i>415 260</i>	<i>(240 565)</i>

Note 18 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent D : 610 031 en 2020 contre D : 775 893 pour l'exercice 2019 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2020</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>Variation</i>
Services extérieurs	219 668	279 004	(59 336)
Autres services extérieurs	331 187	414 841	(83 654)
Impôts et taxes	59 176	82 048	(22 872)
Total Autres charges d'exploitation	610 031	775 893	(165 862)

- Les services extérieurs totalisent D : 219 668 au 31 décembre 2020 contre D : 279 004 au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2020</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>Variation</i>
Charges locatives et de copropriétés	91 864	138 872	(47 008)
Entretiens et réparations	40 386	72 156	(31 770)
Assurances	44 842	51 740	(6 898)
Frais de formation	7 597	4 708	2 889
Sous-traitance	1 040	2 498	(1 458)
Divers services extérieurs	33 939	9 030	24 908
Total Services extérieurs	219 668	279 004	(59 336)

- Les autres services extérieurs totalisent D : 331 187 au 31 décembre 2020 contre D : 414 841 au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2020</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>Variation</i>
Honoraires	86 751	85 241	1 509
Dons et subventions	2 000	4 000	(2 000)
Publicité	15 634	15 758	(124)
Transports et déplacements	114 280	134 672	(20 392)
Voyages, missions et réceptions	13 013	23 012	(10 000)
Frais de PTT	28 579	68 455	(39 876)
Services bancaires	48 430	59 327	(10 897)
Jetons de présence	22 500	24 375	(1 875)
Total Autres services extérieurs	331 187	414 841	(83 654)

- Les impôts et taxes totalisent D : 59 176 au 31 décembre 2020 contre D : 82 048 au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2020</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>Variation</i>
TFP	19 170	20 769	(1 599)
FOPROLOS	9 585	10 385	(800)
TCL	3 769	5 604	(1 835)
Taxe de circulation	8 131	7 749	382
Contribution Sociale de solidarité	300	0	300
Autres droits et taxes	18 222	37 541	(19 230)
Total Impôts et taxes	59 176	82 048	(22 872)

Note 19 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes totalisent au 31 décembre 2020 D : 317 786 contre D : 315 727 à la fin de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2020</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>Variation</i>
Charge d'intérêts	291 837	335 709	(43 872)
Pénalité de retard	12 774	46 419	(33 644)
Gains et pertes de change	13 175	(66 400)	79 575
Total Charges financières nettes	317 786	315 727	2 058

Note 20 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires totalisent au 31 décembre 2020 D : 927 048 contre D : 77 925 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2020</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>Variation</i>
Produit net sur cession d'immobilisations	9 400	8 000	1 400
Gains sur éléments non récurrents	917 648	69 925	847 723
Total Autres gains ordinaires	927 048	77 925	849 123

Note 21 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires totalisent D : 141 970 à la fin de 2020 contre D : 11 173 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2020</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>Variation</i>
Autres pertes sur éléments exceptionnels	141 970	11 173	130 796
Total Autres pertes ordinaires	141 970	11 173	130 796

Note 22 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés totalise D : 13 104 à la fin de 2020 contre D : 15 075 à la clôture de l'exercice précédent :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2020</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>Variation</i>
Impôt sur les sociétés	13 104	15 075	(1 971)
Total Impôt sur les sociétés	13 104	15 075	(1 971)

Note 23 : Trésorerie

Au 31 décembre 2020, la trésorerie totalisait un solde négatif de D : 1 174 821 contre un solde négatif de D : 1 561 803 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2020</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>Variation</i>
Valeurs à l'encaissement	27 091	19 785	7 306
Avoirs en banque	160	0	160
Caisses	290	2 051	(1 761)
Virements internes	(24 678)	(18 071)	(6 607)
Découverts bancaires	(1 177 684)	(1 565 568)	387 884
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(1 174 821)	(1 561 803)	386 982

Note 24 : Engagements hors bilan

La société AeTECH a contracté les emprunts suivants :

- Un crédit de restructuration AFD de la STB en 2013 pour un montant de 400 000 DT remboursable sur 10 ans avec deux ans de grâce. La société a donné un nantissement sur son fonds de commerce, l'ensemble du matériel servant à l'exploitation dudit fond, et l'ensemble du matériel de transport se trouvant dans ce fonds et ce pour fond l'ensemble des crédits visés ci-dessus.
- Un emprunt Amen Bank débloqué en décembre 2019 pour 560 000 DT remboursable sur 5 ans. Mr Zoubeir CHAIEB a donné son aval et cautionnement solidaire pour toutes les sommes provenant du contrat de prêt.

Par ailleurs, AeTECH a donné les garanties suivantes au titre de ses crédits de gestion :

Banque	Crédits de gestion	Garanties reçues
STB	<ul style="list-style-type: none">• FC : 200mD• EC : 80mD• AV/CNC ou factures : 70% du montant des décomptes ou factures avec plafond 350mD• Accréditifs & financement en devise : 200mD• Aval et cautions : 350mD• Obligations cautionnées : 40mD• validité du contrat au 31/08/2018	<ul style="list-style-type: none">• Caution hypothécaire de Mr CHAIEB ZOUBEIR en rang utile sur la totalité de sa propriété sise à Megrine d'une superficie de 994m2 objet du titre foncier N°11965 Ben Arous.• Caution hypothécaire de Mr CHAIEB ZOUBEIR en rang utile sur la totalité de sa propriété sise à l'Ariana d'une superficie de 472m2 objet du titre foncier N°6251 Ariana• Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et matériel de la société AeTECH sis à la ZI Ariana Aéroport, la Charguia II, 29 rue des entrepreneurs• Caution solidaire et personnel de Mr CHAIEB ZOUBEIR

Note 25 : Opérations avec les parties liées

25.1 Identification des parties liées :

Les parties liées de la société Aetech sont les sociétés « Tuniphone » et « Eco Tech Immobilière » dont le gérant et principal associé est Mr Zoubeir CHAIEB président du conseil de la société Aetech.

25.2 Transactions et soldes avec les parties liées autres que les dirigeants de la société :

Opérations réalisées avec la société Tuniphone :

- Les ventes réalisées courant 2020 avec le client Tuniphone totalisent un montant de D : 14 810 TTC.
- Les créances sur Tuniphone comptabilisées par Aetech au 31 décembre 2020 s'élèvent à D: 140 613.
- Les achats réalisés courant 2020 auprès du fournisseur Tuniphone totalisent un montant de D : 53 708 TTC.
- Le fournisseur Tuniphone est débiteur au 31 décembre 2020 pour un montant de D : 12 971.

Opérations réalisées avec la société Eco Tech Immobilière :

- La société Aetech a signé un contrat de location en date du 25 novembre 2012 avec la société Eco Tech Immobilière pour la location du siège situé à rue des entrepreneurs, Charguia 2, pour un montant mensuel de D : 13 550 HT avec une augmentation annuelle de 5%. La location a été consentie initialement pour la période allant du 25/11/2012 au 24/11/2014 et a été ensuite reconduite tacitement. Le contrat a été interrompu à la fin du mois de novembre 2018. La dette envers le fournisseur Ecotech au 31/12/2020 présente un solde de D : 621 765.
- Le compte courant de la société Ecotech, comptabilisé parmi les passifs de AeTECH, s'élève au 31/12/2020 à un montant de D : 290 434.

25.3 Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants :

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

La rémunération annuelle brute du Président Directeur Général a été fixé par décision du conseil d'administration du 26 Juin 2002 ; Elle s'élève à la somme annuelle brute de 146 697 DT.

Le Président Directeur Général da droit à une prime d'intéressement annuelle variable calculée à raison de 0,25% du chiffre d'affaires et 10% du résultat brut d'exploitation, et ce en vertu de la décision du conseil d'administration tenu le le 03 juin 2006.

L'administrateur salarié a perçu un salaire annuel brut de 140 390 DT.

Note 26 : Contrats de leasing

A la date de clôture, les échéances à moins d'un an totalisent un montant de D : 55 369 et les échéances à long terme à D : 14 399.

Le détail des engagements Leasing de la société Aetech est présenté dans le tableau suivant :

Antériorité	Libellé	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an	Valeur comptable au 31 décembre 2020
Ancien	Contrat de leasing LM n°01117730	38 278	0	38 278
Ancien	Contrat de leasing LM n°01120470	5 855	5 293	11 148
Ancien	Contrat de leasing LM n°01120480	11 235	9 106	20 342
Total		55 369	14 399	69 767

Note 27 : Emprunts

A la date de clôture, les échéances à moins d'un an totalisent un montant de D : 99 362 et les échéances à long terme à D : 372 206.

Le détail des emprunts de la société Aetech est présenté dans le tableau suivant :

Antériorité	Libellé	Montant	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an	Valeur comptable au 31 décembre 2020
Ancien	Crédit de restructuration	400 000	48 391	0	48 391
Ancien	Crédit Amen Bank	560 000	50 971	372 206	423 177
Total			99 362	372 206	471 568

Note 29 : Résultat par action

Libellé	2 020	2 019	2 018	2 017	2 016
Résultat d'exploitation en DT	(146 814)	37 770	(1 674 724)	(3 206 549)	(1 245 325)
Résultat avant impôt	320 478	(211 206)	(2 264 471)	(3 678 263)	(1 558 132)
Résultat Net	307 374	(226 281)	(2 287 178)	(3 714 447)	(1 558 132)
Capital social	2 223 334	2 223 334	2 223 334	2 223 334	2 223 334
Valeur nominale en DT	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000
<i>Résultat d'exploita° par action en DT</i>	<i>(0,066)</i>	<i>0,017</i>	<i>(0,753)</i>	<i>(1,442)</i>	<i>(0,560)</i>
<i>Résultat avant impôt par action</i>	<i>0,144</i>	<i>(0,095)</i>	<i>(1,019)</i>	<i>(1,654)</i>	<i>(0,701)</i>
<i>Résultat Net par action en DT</i>	<i>0,138</i>	<i>(0,102)</i>	<i>(1,029)</i>	<i>(1,671)</i>	<i>(0,701)</i>

Note30 : Tableau de variation des capitaux propres

Libellé	Capital social	Réserves légalés	Résultats reportés	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2015	2 223 334	164 000	(2 403 095)	2 916 670	(1 217 363)	1 683 546
Affectation du résultat 2015 (AGO du 14/10/2016)	0	0	(1 217 363)	0	1 217 363	0
Résultat au 31 décembre 2016	0	0	0	0	(541 447)	(541 447)
Capitaux propres au 31 décembre 2016	2 223 334	164 000	(3 620 458)	2 916 670	(541 447)	1 142 099
Affectation du résultat 2016 (AGO du 22 juin 2017)	0	0	(541 447)	0	541 447	0
Résultat au 31 décembre 2017	0	0	0	0	(3 714 447)	(3 714 447)
Capitaux propres au 31 décembre 2017	2 223 334	164 000	(4 161 905)	2 916 670	(3 714 447)	(2 572 347)
Affectation du résultat 2017 (AGO du 28/12/2018)	0	0	(3 714 447)	0	3 714 447	0
Résultat au 31 décembre 2018	0	0	0	0	(2 287 178)	(2 287 178)
Capitaux propres au 31 décembre 2018	2 223 334	164 000	(7 876 351)	2 916 670	(2 287 178)	(4 859 525)
Affectation du résultat 2018 (AGO du 01/08/2019)	0	0	(2 287 178)	0	2 287 178	0
Résultat au 31 décembre 2019	0	0	0	0	(226 281)	(226 281)
Capitaux propres au 31 décembre 2019	2 223 334	164 000	(10 163 529)	2 916 670	(226 281)	(5 085 806)
Affectation du résultat 2019 (AGO du 25/12/2020)	0	0	(226 281)	0	226 281	0
Résultat au 31 décembre 2020	0	0	0	0	290 537	290 537
Capitaux propres au 31 décembre 2020	2 223 334	164 000	(10 389 810)	2 916 670	290 537	(4 795 269)

SOCIETE ADVANCED E-TECHNOLOGIES SA

**Rapports du commissaire aux comptes
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020**

I - RAPPORT GENERAL

Messieurs les actionnaires de la société Advanced e-Technologies SA,

I.1. Rapport sur les états financiers

I.1.1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 01 août 2019, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société « Advanced e-Technologies SA » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Ces Etats Financiers font ressortir un total bilan de 4 612 042 TND et des capitaux propres négatifs de 4 795 270 TND, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 290 537 TND.

A notre avis, les états financiers ci-joint présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la « Advanced e-Technologies SA » au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

I.1.2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

1.1.3. Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note 30 relative au tableau de variation des Capitaux propres qui indique que pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les passifs de la société excèdent de 4 795 270 TND le total de ses actifs.

La société « Advanced e-Technologies SA » a entamé une étude de restructuration financière et opérationnelle afin de remédier à cette situation. Ce plan sera présenté lors de la prochaine assemblée générale extraordinaire qui aura à statuer sur la continuité d'exploitation de la société.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette situation.

1.1.4. Questions clés d'audit

Outre des questions traitées dans les sections « Fondement de l'opinion » et « Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation », Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés d'audit qui doivent être communiqués dans notre rapport :

a- Evaluation des créances clients au 31 décembre 2020

- Question clé d'audit

Les créances sur les clients présentent un solde net de 2 488 610 TND.

Compte tenu de l'importance de cette rubrique, nous avons considéré la dépréciation des créances clients comme un point clé d'audit.

- Réponses apportées

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur et la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en la revue de l'ancienneté des créances clients, l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), l'existence d'éventuelles garanties ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le Management.

b- Comptabilisation des flux liés aux fournisseurs

- Question clé d'audit

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 3 434 463 TND au 31 décembre 2020.

Nous avons considéré que la comptabilisation des flux liés aux fournisseurs est une question clé d'audit en raison de l'importance significative de cette rubrique dans les comptes de la société.

- Réponses apportées

Dans le cadre de notre approche d'audit, nos diligences ont consisté notamment à :

- Apprécier les procédures de contrôle interne mises en place par la société dans le cadre des processus d'achats, d'investissements et de règlements fournisseurs ;
- Vérifier la conformité de l'application des dispositions contractuelles entre la société et ses fournisseurs ;

- Vérifier la concordance entre les bases des achats et la comptabilisation des flux liés aux fournisseurs par la société ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

c- Prise en compte des revenus

- Question clé d'audit

Les revenus de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élèvent à 6 172 373 TND contre un montant de 7 133 958 TND au 31 décembre 2019, représentant ainsi la quasi-totalité des produits d'exploitation de la société.

Nous avons considéré que la prise en compte de revenu est une question clé d'audit en raison du volume important des transactions de vente et leur importance significative dans les comptes de la société.

- Réponses apportées

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- Apprécier les procédures de contrôle interne mises en place par la société dans le cadre du processus de prise en compte des revenus ;
- Vérifier la concordance entre les bases commerciales et les revenus comptabilisés par la société ;
- Réaliser un examen analytique détaillé des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les réglementations y afférentes ; et
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies sur les revenus présentées dans les notes aux états financiers.

d- Evaluation des stocks

- Question clé d'audit

Les stocks, figurant au bilan au 31 décembre 2020 pour un montant brut de 1 151 049 TND et provisionnés à hauteur de 598 860 TND, ce qui fait un montant net de 552 190 TND, représentent un des postes les plus importants du bilan.

- Réponses apportées

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en :

- La revue des états de mouvements des stocks solution et distribution ;
- L'assistance aux inventaires physiques de fin d'année ;
- L'examen de la valorisation des différentes catégories de stock en recalculant les coûts retenus au niveau du système d'information et en s'assurant de la continuité de son application sur toute la période ;
- La vérification du correct rattachement des ventes et achats à la bonne période ; et
- La revue des hypothèses et modalités de calcul des provisions pour dépréciation des stocks.

1.1.5. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

1.1.6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

1.1.7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

I.2. Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

I.2.1. Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des Etats Financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers.

I.2.2. Respect des délais légaux de publication et de tenue de l'assemblée générale

La société n'a pas respecté les délais légaux de publication et de divulgation des informations financières relatives aux états financiers individuels au 31 décembre 2020 et aux états financiers semestriels au 30 juin 2020, tels que prévus au niveau des articles 3, 21 et 21 bis de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par les textes subséquents.

I.2.3. Application de l'article 388 du code des sociétés commerciales

Suite aux pertes cumulées comme indiqué dans le point « Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation », les états financiers font apparaître des fonds propres inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales, le conseil d'administration doit convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de se prononcer sur la continuité d'exploitation de la société.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie dans les délais, a décidé de reporter la décision relative à la continuité d'exploitation pour la prochaine assemblée générale extraordinaire qui doit se tenir à l'effet d'approuver un plan de restructuration financière et opérationnelle que le conseil doit lui soumettre.

1.2.4. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Tunis, le 10 mai 2021

Le commissaire aux comptes
Horwath ACF

Noureddine BEN ARBIA



SOCIETE ADVANCED E-TECHNOLOGIES SA

**Rapports du commissaire aux comptes
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020**

II – RAPPORT SPECIAL

Messieurs les actionnaires de la société Advanced e-Technologies SA,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice 2020.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées au cours de l'exercice 2020

Votre conseil d'administration ne nous a pas informé de nouvelles conventions et opérations au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

- Le compte courant de la société Eco Tech immobilière est créditeur au 31 décembre 2020 pour un montant de 290 434 TND.

- La société AeTECH avait signé un contrat de location en date du 25 novembre 2012 avec la société Eco Tech Immobilière pour la location du siège situé à rue des entrepreneurs, Charguia 2, pour un montant mensuel de 13 550 TND avec une augmentation annuelle de 5%. La location a été consentie initialement pour la période allant du 25/11/2012 au 24/11/2014 et a été reconduite tacitement jusqu'au mois de décembre 2018, date à laquelle les deux parties ont mis fin au dit contrat.

Le solde du fournisseur Eco Tech Immobilière comptabilisé par AeTECH au 31 décembre 2020 s'élève à 621 765 TND.

SOCIETE "ADVANCED E-TECHNOLOGIES SA"

- Les ventes réalisées courant 2020 avec le client « Tuniphone » totalisent un montant toutes taxes comprises de 14 810 TND et se détaillent comme suit :

<i>Client</i>	<i>Nature</i>	<i>Montants en TTC</i>
Tuniphone	Ventes de matériel téléphonique & accessoires	14 810
Total		14 810

- Les créances sur le client « Tuniphone » comptabilisées par AeTECH au 31 décembre 2020 s'élèvent à 140 613 TND.

- Les achats réalisés courant 2020 auprès du fournisseur « Tuniphone » totalisent un montant toutes taxes comprises de 53 708 TND et se détaillant ainsi :

<i>Fournisseur</i>	<i>Nature</i>	<i>Montants en TTC</i>
Tuniphone	Commissions recharges PDV	48 468
Tuniphone	Commissions Forfait Data	5 240
Total		53 708

- Le solde du fournisseur « Tuniphone » comptabilisé par AeTECH au 31 décembre 2020 est débiteur pour un montant de 12 971 TND.

C. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et les engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit à la date du 31 décembre 2020 :

- La rémunération annuelle du Président Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration du 26 juin 2002. Elle s'élève à la somme annuelle brute de 144 000 DT. La rémunération annuelle du Président Directeur Général a droit à une prime d'intéressement annuelle variable calculée à raison de 0,25% du chiffre d'affaires et 10% du résultat brut d'exploitation, et ce en vertu de la décision du conseil d'administration tenu le 03 juin 2006.

- L'administrateur salarié perçoit un salaire mensuel brut de 12 272 TND.

	<i>Président Directeur Général</i>		<i>Administrateur salarié</i>	
	<i>Charges de l'exercice</i>	<i>Passif au 31/12/2020</i>	<i>Charges de l'exercice</i>	<i>Passif au 31/12/2020</i>
Salaires bruts	146 697	36 302	140 390	20 110
Congés à payer	-	-	5 614	24 793
Primes annuelles	16 837	134 496	-	-

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 10 mai 2021

Le commissaire aux comptes
Horwath ACF

Noureddine BEN ARBIA



**Notes complémentaires aux rapports du commissaire aux comptes
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020**

Note 1 : Définition de la mission

Cette mission de commissariat aux comptes est confiée conformément aux dispositions des articles 258 et suivants du Code des Sociétés Commerciales et 16 et suivants de la loi n° 88-108 du 18 août 1988 portant refonte de la législation relative à la profession d'expert comptable.

Elle porte sur la certification de la régularité et de la sincérité des états financiers de la Société « Advanced e-Technologies SA » arrêtés au 31 décembre 2020. Elle est assurée conformément aux normes de révision comptable Généralement admises et les normes internationales d'audit de l'IFAC adoptées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie.

L'opinion exprimée résulte d'un examen, par sondage, des éléments justifiant les données contenues dans les états financiers ainsi que d'une appréciation des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues par la direction.

Par ailleurs, et eu égard aux dispositions des articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, notre mission comporte des diligences spécifiques visant à vérifier la régularité des conventions conclues entre la société et ses administrateurs, telles qu'elles nous sont notifiées par le Conseil d'Administration ou encore l'inexistence de telles conventions.

Ces vérifications ont essentiellement pour but de s'assurer :

- * de l'équité entre les associés,
- * d'une protection convenable des actifs de la société,
- * de la régularité des transactions.

Note 2 : Note sur l'organisation de la société

Dans le cadre de notre mission, nous avons procédé à l'examen de l'organisation de la société et à une appréciation des procédures administratives et comptables en vigueur à la date de notre intervention.

Nos travaux ont été orientés notamment vers l'organisation comptable et les cycles les plus significatifs.

L'objectif recherché à travers ces travaux est de s'assurer que le contrôle interne fonctionne correctement et que le système d'information est adéquat et fonctionne de manière efficace permettant d'identifier, de classer, d'enregistrer et de communiquer les données conformément aux règles du système comptable tunisien et aux obligations légales.

Nos investigations nous ont permis de conclure que le système de contrôle interne et le système d'information sont dans leurs ensembles satisfaisants de par l'organisation interne de la société avec ses différentes compétences hiérarchiques et ses organes de contrôle.

Note 3 : Note sur la conformité au système comptable des entreprises

Les états financiers présentés ci-joints ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Nous avons noté, à ce titre, l'utilisation par la société des normes comptables comme référentiel de base pour la préparation et la présentation des états financiers, aucune divergence significative n'a été relevée entre les normes comptables et les principes comptables retenus.